

## COMPTE RENDU · WORLD CAFÉ

### Table 1 — Collecte et gisements

NEC Local Hautes-Alpes · Mercredi 10 juin 2026 · 9h45-12h00

<b>Date</b>	Mercredi 10 juin 2026
<b>Séquence</b>	World Café — 4 tours (9h45-12h00)
<b>Lieu</b>	Hôtel du Département, Gap — table 1
<b>Thème</b>	Collecte et gisements — Qui collecte quoi, comment organiser des flux durables vers la filière
<b>Expert·e</b>	Jean-Philippe JULIEN — Chef du service support et infrastructures numériques, CD05 (DSI)
<b>Animatrice</b>	Sarah RIETSCH — Hub du Sud (responsable)
<b>Captation</b>	Dicte.ai — CR harmonisé ABN
<b>Référence marché</b>	Département des Hautes-Alpes n° 2026-FCS-TNRC-0027 · Prestation B

## 1. Cadre de la table et déroulement

La Table 1 avait pour objet le premier maillon de la filière : la collecte et les gisements. La question directrice posée aux participants sur quatre tours était : où dort le matériel informatique dans les Hautes-Alpes, et comment lever les freins au don ? Jean-Philippe JULIEN, chef du service support et infrastructures numériques du Département des Hautes-Alpes, assurait la fonction d'expert. À ce titre, il représente à lui seul le gisement institutionnel le plus significatif du territoire : environ 1 000 PC côté Département et 3 000 PC côté collègues, soit 4 000 équipements relevant de son périmètre.

Les quatre tours ont suivi la progression attendue : identification libre des gisements et des freins (Tour 1), approfondissement sur les particuliers et les entreprises (Tour 2), recherche de solutions et émergence de l'idée de label (Tour 3), consolidation et plan d'action (Tour 4).

## 2. Tour 1 — Constats, freins et opportunités

### 2.1 Cartographie des gisements identifiés

Le premier exercice en post-it a rapidement structuré une cartographie des gisements en trois familles.

#### Gisements institutionnels

Le Département des Hautes-Alpes constitue le premier gisement identifié, à la fois en volume et en régularité. Jean-Philippe JULIEN a confirmé que le parc informatique départemental représente environ 1 000 PC, auxquels s'ajoutent 3 000 PC dans les collèges. Ce gisement est déjà partiellement mobilisé : depuis deux ans, un Fonds Numérique Solidaire permet la redistribution des équipements réformés aux élèves de collèges, via une convention avec les foyers des établissements — le Département ne pouvant donner directement ni aux élèves ni aux établissements. Les mairies, communautés de communes et autres collectivités constituent un gisement secondaire, de volume plus variable.

### Gisements entreprises

Les entreprises sont identifiées comme un gisement sous-exploité. Un participant ayant travaillé chez Sanofi a décrit la pratique courante : les équipements réformés sont confiés à des brokers nationaux qui se déplacent et emportent tout (PC, serveurs, switches, baies de brassage), car le coût en temps humain d'une redistribution locale est jugé prohibitif. L'absence d'une filière locale identifiée et joignable est le frein principal nommé, avant même la question de l'effacement des données.

### Gisements particuliers

Les particuliers représentent un gisement diffus et peu prévisible, mais potentiellement très significatif. Le frein principal n'est pas le manque de volonté mais une double incertitude : ne pas savoir où déposer le matériel, et ne pas savoir comment garantir l'effacement des données personnelles. Le réflexe dominant observé sur le territoire est soit la déchetterie, soit la conservation à domicile dans un tiroir. Sandrine MARCHIANO (France Services Embrun) a confirmé ce constat : sur le secteur Guillestrois-Queyras, les particuliers conduisent leur matériel à la déchetterie sans avoir connaissance d'une alternative locale.

#### Signal fort

« Les gens gardent l'ordinateur chez eux parce qu'ils ont peur que leurs données fuient, même si l'appareil ne marche plus. »

## 2.2 Le débat central : rentabilité vs exhaustivité de la collecte

Pascal SERVAS (Les Ateliers, Chorges) a posé la question structurante du tour : faut-il une politique de collecte sélective — ne prendre que ce qui est directement reconditionnable — ou une politique exhaustive, qui absorbe tout le matériel quitte à créer un flux mixte réemploi/recyclage ? Ce débat a structuré les échanges suivants.

- La collecte en série (matériel homogène issu de parcs institutionnels) est économiquement plus efficace pour le reconditionnement : même modèle, même process, compétences stabilisées.
- La collecte de pièces unitaires (particuliers) est hétéroclite, demande plus de compétences et de temps, et produit un taux de reconditionnement inférieur à 50 % selon l'expérience des ressourceries présentes.

- La piste de la collecte de pièces détachées a été évoquée : un appareil non reconditionnable peut néanmoins fournir des composants utiles (disques, RAM, cartes). Cette logique nécessite cependant un exutoire pour les déchets résiduels.

Le représentant de La Petite Ourse a précisé que sa ressourcerie absorbe un flux continu grâce à des conventions avec des éco-organismes (tournées de camions toutes les deux semaines) pour le matériel électrique non informatique, et utilise cette logistique existante pour les flux informatiques.

### 3. Tour 2 — Approfondissement et interconnexions

#### 3.1 La confiance des donateurs : l'effacement des données comme verrou central

Le deuxième tour a confirmé que le frein principal à la mobilisation des gisements — qu'il s'agisse de collectivités, d'entreprises ou de particuliers — est la question de la sécurisation des données.

- Pour les collectivités : Jean-Philippe JULIEN a précisé que les conventions actuelles du Département avec les ressourceries spécifient explicitement le protocole d'effacement (trois passes avec un logiciel dédié) et la destruction physique des disques durs pour les appareils non réemployables. Ce cadre contractuel a permis de sécuriser les flux institutionnels.
- Pour les entreprises : le frein est la peur du secret professionnel et l'absence de garantie formalisée que les données seront effectivement effacées. Le temps et le coût administratif de la recherche d'une filière locale poussent à préférer les brokers nationaux, même si ces derniers offrent une traçabilité aléatoire.
- Pour les particuliers : la méfiance est moins formelle mais tout aussi bloquante. Plusieurs exemples ont été donnés d'ordinateurs déposés en ressourcerie avec données personnelles intactes (photos, accès bancaires), ou de disques durs perforés au marteau par des particuliers soucieux de leur vie privée. Certains participants ont observé en déchetterie des données accessibles sur du matériel déposé en libre accès.

#### Formulation clé

« Les gens ont besoin de savoir que leur PC a été traité. Un rapport d'effacement, c'est ce qui manque pour débloquer la confiance — des particuliers comme des entreprises. »

#### 3.2 Les ressourceries comme nœuds logistiques existants

La présence du représentant de La Petite Ourse et celui d'Environnement & Solidarité / La Miraille (nord des Hautes-Alpes) a mis en lumière le rôle potentiel des ressourceries dans la collecte, même si leur positionnement actuel sur l'informatique reste limité.

- La Petite Ourse (Gap) collecte déjà des flux importants d'objets variés (mobilier, électroménager, matériaux) avec des camions qui circulent sur l'ensemble du département. La compétence logistique est là ; la compétence informatique en reconditionnement est en cours de développement.
- Environnement & Solidarité / La Miraille (nord 05) reçoit le flux principal du Département en reconditionnement mais n'a pas la capacité d'absorber les volumes totaux — un dépassement de 300 à 400 PC/an a obligé le Département à trouver d'autres filières.
- Un point de vigilance a été soulevé sur la réglementation des dons entre personnes publiques : une collectivité ne peut donner qu'à des structures d'intérêt général. Les ressourceries ne sont pas toutes qualifiées à ce titre, ce qui crée des obstacles administratifs documentés par le participant de la Comcom Guillestrois-Queyras.

La question de la prévisibilité des apports a également été posée : le Département contacte parfois Environnement & Solidarité / La Miraille avec 100 machines à déposer dans la semaine, sans planification en amont — ce qui complique l'organisation des ressourceries.

## 4. Tour 3 — Les solutions et le « comment »

### 4.1 L'émergence de l'idée de label territorial

Le Tour 3 a vu émerger spontanément la proposition centrale de la table : la création d'un label territorial pour la filière de réemploi solidaire. Cette idée est venue d'un participant de la Comcom Guillestrois-Queyras travaillant sur l'économie circulaire, et a immédiatement recueilli une large adhésion.

La proposition structure le label en quatre niveaux correspondant aux quatre maillons de la filière :

- un logo « point de dépôt de matériel » — visible, lisible par tous, y compris en mairie ;
- un logo « structure labellisée reconditionnement » — garantissant la compétence et le protocole d'effacement ;
- un logo « point de distribution solidaire » — lieu de retrait ou de vente solidaire ;
- un logo « médiation numérique » — accompagnement à l'usage après remise du matériel.

Le label remplit plusieurs fonctions simultanées : sécuriser les donateurs (particuliers et entreprises) par une garantie visible de sérieux, rendre la filière locale identifiable face aux circuits Back Market ou brokers nationaux, et permettre une communication territoriale cohérente.

#### Formulation clé

« Quatre étapes dans la filière, quatre logos. Ici c'est un point de dépôt. Ici c'est une structure compétente sur le reconditionnement. Ici c'est de

la distribution. Ici c'est de la médiation. »

## 4.2 Le réseau plutôt que l'acteur unique

Un débat a opposé la notion d'« acteur unique » (guichet centralisateur) à celle de « réseau identifié sous une tête de réseau ». La conclusion partagée a été claire : un acteur unique est trop fragile (risque de dépendance financière) et inadapté à la géographie du département. Un réseau d'acteurs — à l'image du Hub du Sud à l'échelle régionale — avec une tête de réseau identifiée pour la collecte auprès des entreprises et des collectivités, est le modèle retenu.

La référence au réseau France Services / Maison France Service a été citée comme modèle d'organisation : chaque point d'accueil n'a pas toutes les réponses, mais sait vers qui orienter. La mairie a été identifiée comme point d'entrée naturel pour la collecte chez les particuliers — institution présente sur tous les territoires, horaires connus, perçue comme neutre et de confiance — mais à condition que les agents d'accueil soient formés et que le stockage ne transforme pas la mairie en déchetterie de quartier.

### Nuance de vigilance

*« Sur la collecte auprès des particuliers, un énorme bémol : il faut un suivi du matériel. On ne peut pas créer un point de dépôt qui serve aussi à se débarrasser d'un appareil contenant des données compromettantes. »*

## 4.3 La question des éco-organismes

La relation avec les éco-organismes (Écologic, Écosystème) a été abordée. Sarah RIETSCH a signalé l'opacité du traitement réel par ces acteurs : le matériel collecté part majoritairement en recyclage (et parfois hors de France), avec une part de réemploi difficile à tracer. L'idée d'une convention départementale avec les éco-organismes pour orienter vers la filière locale le matériel réemployable a été posée comme piste, sans être creusée faute de temps. Jean-Philippe JULIEN a évoqué la centrale d'achat nationale Ugap, qui propose des lots de matériel reconditionné, comme indice qu'une obligation réglementaire de réemploi existe déjà en amont, mais avec peu de traçabilité locale.

## 5. Tour 4 — Consolidation et plan d'action

### 5.1 Synthèse de la nappe par l'animatrice

Sarah RIETSCH a synthétisé les productions des trois tours avant de lancer le travail de consolidation. Elle a mis en évidence les convergences :

- Trois familles de gisements identifiées — collectivités/institutions, entreprises, particuliers — avec des dynamiques de collecte et des freins différents.

- L'effacement certifié des données comme condition non négociable pour mobiliser les gisements professionnels.
- La nécessité d'un pré-diagnostic au point d'accueil pour orienter le matériel (reconditionnement, réparation, pièces détachées, recyclage) avant expédition vers le reconditionneur.
- La mairie comme point de collecte de proximité pour les particuliers, à condition d'une formation minimale des agents et d'une organisation du stockage.

## 5.2 Plan d'action de la table

#	Quoi ? (action précise)	Avec qui ? (acteurs pilotes)	Quand ?
1	Créer un label territorial en quatre niveaux (collecte / reconditionnement / distribution / médiation) avec charte de garantie d'effacement des données, visible pour particuliers et entreprises	Futur collectif 05, ressourceries (La Petite Ourse, E&S/La Miraille), Hub du Sud, Banque du Numérique (modèle essaimable)	Court terme — dès constitution du collectif
2	Constituer un réseau avec tête de réseau identifiée pour organiser la collecte auprès des entreprises et des collectivités — guichet unique d'entrée, redistribution assurée sur le territoire	Futur collectif 05 (pilote), structures ESS membres, Comcoms (compétence déchets)	Court/moyen terme — dès amorçage AAP
3	Mettre en place des points de collecte labellisés en mairie avec formation minimale des agents d'accueil et protocole de stockage sécurisé — s'inspirer du modèle Guide Asso pour l'orientation vers les bons acteurs	CD05, AMF 05, réseau des mairies, conseillers numériques (formation)	Moyen terme — après structuration du réseau

## 6. Enseignements transversaux de la table

**Points de convergence forts**

- L'effacement certifié des données est le verrou n°1 pour mobiliser tous les types de donateurs.
- Le gisement institutionnel CD05 (4 000 PC) est le levier de démarrage le plus accessible et le plus prévisible.
- Le label territorial est la réponse collective à l'invisibilité de la filière locale face aux circuits nationaux.
- Un réseau avec tête de réseau identifiée est préféré à un acteur unique — pour la robustesse et l'ancrage territorial.
- La prévisibilité des apports est une condition de fonctionnement pour les reconditionneurs : le don « au fil de l'eau » sans planification déstabilise les structures.
- Les ressourceries existantes (La Petite Ourse, E&S/La Miraille) ont la logistique — elles manquent de la compétence informatique spécialisée.